



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
18 février 2014
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2014

17-19 juin 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Rapport sur les travaux de la première session ordinaire (20 janvier 2014)

1. Ouverture de la session

1. Le Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a tenu sa première session ordinaire de 2014 à New York le 20 janvier 2014.

2. Le Président sortant du Bureau, Normans Penke (Lettonie), a ouvert la session. Il a mis en relief les réalisations du Conseil durant l'année 2013, en appelant l'attention sur l'adoption du plan stratégique pour 2014-2017 et du budget intégré pour l'exercice biennal 2014-2015, et sur la fonction d'évaluation (voir décisions 2013/4, 2013/5 et 2013/6 dans [UNW/2013/11](#)). Il a attribué ces réalisations à la détermination des membres du Conseil et des États Membres observateurs. Il a aussi remercié les vice-présidents sortants en exercice durant son mandat, Janet Karim (Malawi), Junichi Sumi (Japon), Roberto de León Huerta et Elisa Diaz Gras (Mexique), et Vincent Herlihy (Irlande), la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, et les directeurs exécutifs adjoints, pour le rôle moteur qu'ils ont joué et pour leur attachement à l'Entité, ainsi que le secrétariat du Conseil d'administration pour son soutien continu. Il a salué la contribution apportée par l'ancienne Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Michelle Bachelet, à laquelle il a adressé ses meilleurs vœux de succès à la suite de son élection comme Présidente du Chili.

3. Le Président sortant a rappelé qu'il a participé à la visite conjointe des conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Bureau des services d'appui aux projets (UNOPS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme alimentaire mondial (PAM) et d'ONU-Femmes en Thaïlande et au Myanmar, ce qui a constitué un des aspects importants de son mandat. Il s'est en particulier félicité d'avoir eu l'occasion d'observer le fonctionnement du système des Nations Unies au niveau national et de pouvoir comprendre les problèmes que les organismes rencontrent sur le terrain. Il a



souligné qu'ONU-Femmes jouait un rôle important en coordonnant les activités menées par les organismes des Nations Unies en vue de promouvoir l'égalité des sexes et rappelé les avantages qui peuvent être tirés des partenariats existants au sein et en dehors du système des Nations Unies. Le Président sortant a indiqué que cette visite sur le terrain lui avait aussi permis d'avoir une expérience directe de l'interface entre les aspects normatifs et opérationnels de l'activité d'ONU-Femmes. Il s'est dit confiant que l'Entité piloterait avec succès l'organisation de la réunion conjointe des conseils d'administration et la visite conjointe à Panama et à El Salvador.

4. Rappelant le succès remporté lors de la réunion d'annonces de contributions qui a eu lieu à la session annuelle du Conseil d'administration de 2013, il a indiqué que 16 États Membres s'étaient engagés à financer des programmes d'ONU-Femmes et a souligné que les États Membres ci-après : Canada, Danemark, Finlande, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Suisse, avaient donné plus de 10 millions de dollars. Par suite, le budget ordinaire d'ONU-Femmes était passé de 114 millions de dollars en 2012 à environ 152 millions de dollars en 2013.

5. Il a rappelé que tous les États Membres avaient un rôle à jouer pour faire en sorte qu'ONU-Femmes soit mieux à même de s'acquitter de son mandat et de répondre à ses besoins financiers, et a invité les États Membres à maintenir la dynamique actuelle en 2014 et à envisager d'augmenter leurs contributions, ou de s'associer à la communauté des donateurs, afin de permettre une amélioration durable de la vie des femmes et des filles dans le monde. Il a déclaré que l'« exécution » était la clef pour faire du XXI^e siècle le siècle des femmes et de l'égalité des sexes.

6. En ce qui concerne l'amélioration des méthodes de travail du Conseil d'administration, il a proposé que le Conseil d'administration envisage d'organiser l'élection du Bureau au début de janvier, ou avant la première session ordinaire, pour permettre à ses nouveaux membres de participer de manière concrète aux préparatifs de la première session. Il a salué la proposition soumise au Conseil concernant l'harmonisation et la consolidation des rapports d'ONU-Femmes comme suite à l'examen quadriennal complet. Il a souligné qu'il importait d'unifier et d'harmoniser les cycles d'établissement de rapports au niveau des organismes des Nations Unies, ce qui ne pourrait qu'améliorer l'efficacité du système et se traduirait par des résultats plus concrets sur le terrain.

II. Questions d'organisation

7. Au titre du point 1 de l'ordre du jour (Questions d'organisation), le Conseil d'administration a élu son bureau pour 2014, à savoir son président, Gonzalo Koncke (Uruguay), représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et ses vice-présidentes : Kadra Ahmed Hassan (Djibouti) (candidate officielle, l'élection aura lieu lors de la session annuelle du Conseil), représentant les États d'Afrique, Helen Beck (Îles Salomon), représentant les États d'Asie et du Pacifique, Daria Wolosiuk (Pologne), représentant les États d'Europe de l'Est, et Amy Haddad (Australie), représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

8. La Vice-Présidente des Îles Salomon nouvellement élue a assuré la présidence de la session, en l'absence du Président nouvellement élu pour 2014. Elle a remercié

le Président sortant d'avoir organisé une transition sans heurt et a salué sa contribution aux travaux du Conseil d'administration en 2013. Elle l'a également félicité pour son ferme engagement, dont il a témoigné en continuant de diriger le Conseil après sa nomination comme Ambassadeur de la Lettonie au Japon au deuxième trimestre de 2013 et en revenant à New York pour présider la première session ordinaire de 2013, puis la deuxième session tenue en septembre 2013, montrant ainsi son profond attachement au Conseil et à ONU-Femmes.

9. La Présidente a remercié les États d'Asie et du Pacifique d'avoir présenté sa candidature pour assurer la vice-présidence du Conseil d'administration et a félicité la Présidente et les Vice-Présidentes de leur élection. Elle a salué la nomination de M^{me} Mlambo-Ngcuka comme Directrice de l'Entité.

10. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive a remercié les membres du Bureau sortant et souhaité la bienvenue aux membres nouvellement élus. Elle a présenté les aspects importants des travaux de l'année passée et fait part de son intention de renforcer les partenariats, en évoquant les principales manifestations et tâches prioritaires pour 2014.

11. La Directrice de l'Entité a cité plusieurs initiatives notables et résultats importants obtenus en faveur des femmes et des filles dans le monde en 2013, notamment le consensus qui s'est dégagé lors de la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme sur les mesures à adopter en vue de mettre fin à la violence contre les femmes et les filles et une note d'information en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre de développement pour l'après-2015, publiée par ONU-Femmes (voir www.unwomen.org). À cet égard, la campagne pour un objectif distinct consacré à l'égalité des sexes a été bien accueillie par un public de plus en plus nombreux et, pour la première fois, le Conseil de sécurité, dans la résolution [2122 \(2013\)](#) qu'il a adoptée en octobre 2013, a placé le renforcement des capacités de direction des femmes au centre de tous les efforts visant à régler les conflits et à promouvoir la paix.

12. Se projetant dans l'année 2014, la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive a déclaré que la promotion des femmes à des postes d'autorité et leur participation à la vie politique demeurerait la principale priorité et que l'Entité continuerait de renforcer les activités de sensibilisation, les partenariats et alliances stratégiques, et de s'attaquer aux multiples défis qui limitent la participation politique des femmes, du niveau national au niveau local.

13. L'examen de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, 20 ans après leur adoption, l'action à mener afin de respecter l'échéance de 2015, fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 seront des tâches prioritaires importantes en 2014. L'examen de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing servira à renforcer la campagne pour l'objectif distinct de l'égalité des sexes dans l'après-2015, les droits des femmes et leur autonomisation, et la prise en compte de ces questions dans les objectifs et indicateurs pour tous les autres objectifs de développement durable.

14. Elle a invité les gouvernements à accélérer l'application du Programme d'action de Beijing et à organiser d'amples consultations nationales ouvertes à tous, avec la participation de tous les ministères, ainsi que de la société civile et d'autres

acteurs, et a demandé aux États Membres de prendre une part active aux préparatifs du vingtième anniversaire de la Conférence afin de s'assurer que ces activités auront des résultats positifs pour les femmes et les filles.

15. S'agissant des ressources financières, la Directrice de l'Entité a rappelé qu'ONU-Femmes continuait de se battre pour trouver suffisamment de fonds. S'adressant directement aux États Membres, elle a souligné qu'une forte augmentation des ressources serait nécessaire pour exécuter les plans stratégiques et les budgets approuvés par les États Membres pour 2014/15, soit 690 millions de dollars. Un montant de 340 millions de dollars au titre des ressources de base et de 350 millions de dollars au titre des autres ressources devrait être mobilisé en 2014/15, et il a été fait appel à l'aide des États Membres à cet égard.

16. Le Conseil d'administration a aussi adopté l'ordre du jour provisoire annoté et le plan de travail de la première session ordinaire de 2014 ainsi que le rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2013 (UNW/2013/10).

17. Il a également approuvé les projets d'ordre du jour et de plan de travail provisoires de la session annuelle de 2014, prévue du 17 au 19 juin 2014 (voir annexe I), et adopté le projet de plan de travail annuel pour 2014.

III. Évaluation

18. Le Directeur du Bureau de l'évaluation a présenté l'évaluation thématique de l'action menée par ONU-Femmes pour faire accéder un plus grand nombre de femmes à des postes de responsabilité et accroître leur participation aux activités liées à la paix et à la sécurité, et aux interventions humanitaires. Il a souligné que la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes servait trois principaux objectifs également importants. Elle constituait un moyen de montrer aux parties prenantes que l'Entité faisait preuve de transparence, elle fournissait des données crédibles et fiables pour une prise de décisions susceptible d'améliorer les résultats obtenus et elle permettait de tirer d'importants enseignements sur les activités normatives et opérationnelles et la coordination, qui venaient compléter la base de connaissances existantes.

19. Les évaluations thématiques institutionnelles font donc partie intégrante de la fonction d'évaluation car elles permettent d'examiner les domaines thématiques du plan stratégique de l'Entité, présentant des éléments d'appréciation de la responsabilisation, de la prise de décisions et de la connaissance des stratégies et domaines d'activités institutionnels. Elles sont conçues pour apporter des éléments d'appréciation aux membres du Conseil d'administration, à l'équipe de direction d'ONU-Femmes, au personnel et aux partenaires.

20. Il s'agissait de la deuxième évaluation institutionnelle gérée par ONU-Femmes. Le thème de la paix et la sécurité a été retenu pour figurer dans le plan d'évaluation institutionnel approuvé par la Directrice exécutive. L'étude a été réalisée entre 2012 et 2013. Depuis qu'ONU-Femmes est devenue opérationnelle en 2011, il a été décidé que l'exercice couvrirait les activités menées par les quatre entités précédentes, afin de tirer des enseignements de l'expérience passée et de définir des pratiques optimales pour enrichir les travaux futurs. Au niveau des pays en particulier, les changements organisationnels visant à consolider la nouvelle Entité étaient toujours en cours durant l'évaluation, et les activités de terrain menées

à cette occasion ont permis de constater que de nombreux bureaux de pays n'étaient pas encore pleinement en place.

21. Le mandat d'évaluation devait au départ porter sur les activités humanitaires, mais il est devenu évident, dans la phase de mise en route, qu'il n'y avait pas suffisamment de données à évaluer car les anciennes entités n'avaient pas de mandat dans ce domaine d'activité. Dans ce contexte, l'évaluation a été conçue en vue de pouvoir formuler des recommandations pragmatiques et applicables servant à guider les activités d'ONU-Femmes dans le domaine humanitaire, sur la base des travaux antérieurs réalisés par ONU-Femmes et les entités précédentes. Elle a pour objet d'éclairer les décisions ainsi que les stratégies de planification et de programmation, et ce, afin d'optimiser les avantages relatifs de l'Entité. Parmi les conclusions qui ont été tirées concernant les capacités opérationnelles, on a notamment pu constater le niveau élevé des compétences du personnel d'ONU-Femmes et de son engagement, même si cela varie d'un bureau à l'autre. Il est apparu qu'ONU-Femmes était considérée comme une source de référence sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité, mais principalement au niveau mondial. À cause des problèmes de communication entre les différentes parties de l'Entité et des systèmes médiocres de gestion des connaissances, l'organisation n'est pas à même de jouer son rôle de principale source du savoir dans ce domaine. Les ressources disponibles (tant humaines que financières) n'étaient pas suffisantes pour permettre à l'Entité de jouer le rôle plus actif que l'on attend d'elle dans ce domaine.

22. À l'issue de l'évaluation, il a été recommandé qu'ONU-Femmes prenne les mesures suivantes : améliorer les compétences du personnel par des stages de formation et une formation sur le tas en combinant l'expertise thématique et les compétences en matière de sensibilisation; organiser, au niveau des pays, des évaluations des risques plus systématiques et élaborer des outils aux fins de surveiller et de contrôler les risques; investir dans le suivi stratégique, la production et la gestion des connaissances afin de permettre un retour d'information et une documentation des enseignements tirés; et investir dans les capacités organisationnelles, en particulier les ressources financières et humaines, s'agissant de la question des femmes, de la paix et de la sécurité.

23. Dans la réponse de l'équipe de direction à l'évaluation thématique, présentée par le Sous-Secrétaire général et Directeur exécutif adjoint des politiques et des programmes, ONU-Femmes s'est félicitée des conclusions de l'évaluation concernant son rôle moteur sur le plan technique et au niveau des connaissances et sa capacité de mobilisation autour du thème des femmes, de la paix et de la sécurité. Les recommandations ont été jugées utiles pour appuyer les bureaux régionaux et les bureaux de pays de l'Entité, de même que les efforts faits par la Division des politiques aux fins de renforcer l'aide apportée par l'Entité au système des Nations Unies et aux États Membres pour améliorer la protection des femmes dans les situations de conflit armé et leur participation au règlement des conflits et au relèvement. Le Conseil d'administration a été informé qu'ONU-Femmes prenait en compte les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation dans les efforts faits pour renforcer ses travaux concernant les femmes, la paix et la sécurité, conformément à la priorité fixée dans son plan stratégique pour 2014-2017.

24. Répondant à la déclaration liminaire de la Directrice de l'Entité et à l'exposé sur l'évaluation thématique, plusieurs intervenants ont remercié le Président sortant

du Conseil d'administration pour son travail et ont félicité le Président nouvellement élu. Ils ont aussi rendu hommage à la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive et au personnel de l'Entité pour les progrès accomplis jusqu'ici, en particulier dans les situations de conflit ou faisant suite à un conflit.

25. Les États Membres ont souligné le rôle essentiel joué par ONU-Femmes comme organisme chef de file pour les questions concernant les femmes, la paix et la sécurité au sein du système des Nations Unies et son aptitude à mobiliser et à influencer les acteurs de haut niveau pour progresser dans ce domaine d'activité. Un intervenant a pris note des améliorations importantes apportées concernant la coordination interorganismes des activités dans le domaine de la paix et la sécurité depuis la création d'ONU-Femmes.

26. Les délégations se sont félicitées de l'évaluation thématique et du regain d'attention apporté par ONU-Femmes à l'action humanitaire. Elles ont reconnu que ce thème constituait un nouveau domaine d'activité qui revêtait de plus en plus d'importance pour l'Entité, tout en soulignant que davantage de femmes devaient assumer des responsabilités dans le domaine de la paix et de la sécurité. Certaines d'entre elles ont fait observer qu'il importait d'adopter une démarche souple et modulable permettant de répondre à des situations imprévues telles que des crises humanitaires, où il peut s'avérer impossible de mettre en œuvre des programmes ordinaires. ONU-Femmes a été invitée à tirer pleinement avantage des riches connaissances qu'ont les fonds, programmes et organismes concernant les opérations et les programmes humanitaires. Plusieurs délégations ont souhaité que des programmes communs soient élaborés dans ce domaine.

27. Les États Membres ont présenté un certain nombre de propositions concernant les évaluations futures et ont notamment suggéré d'examiner la contribution apportée par l'Entité pour améliorer l'autonomisation des femmes ou d'évaluer les résultats des bureaux de pays d'ONU-Femmes établis dans des États fragiles ou dans des États touchés par un conflit ou sortant d'un conflit.

28. Certaines délégations ont déploré que, malgré l'existence de nombreux engagements internationaux, le nombre de femmes et de spécialistes de la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes participant à des opérations officielles de consolidation de la paix demeure faible.

29. Un intervenant a prié le Secrétaire général de s'employer en particulier à nommer des femmes à des postes de responsabilité, notamment dans les missions de maintien de la paix et de consolidation de la paix. Certains intervenants ont souligné qu'il fallait faire davantage porter les efforts sur les technologies et l'éducation.

30. En ce qui concerne la mobilisation des ressources, les délégations de l'Estonie, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Turquie, notamment, se sont engagées à continuer d'augmenter leur contribution financière à l'Entité. Rappelant la promesse faite récemment par son gouvernement, la délégation japonaise a annoncé que son pays donnerait pour la première fois 10 millions de dollars ou plus en 2014. La République de Corée a indiqué qu'elle avait récemment versé une contribution à un programme d'ONU-Femmes et la Nouvelle-Zélande a annoncé qu'elle s'apprêtait à fournir à l'Entité un financement de base non plus annuel mais pluriannuel. Certaines délégations ont invité les autres États à envisager sérieusement d'augmenter également le montant des ressources qu'ils versent à l'Entité, en soulignant que cela aiderait celle-ci à tenir ses engagements en ce qui concerne ses

tâches prioritaires à long terme, le renforcement des capacités et l'établissement des rapports. On a en outre souligné qu'ONU-Femmes devrait innover en trouvant de nouveaux moyens de mobiliser des fonds et en élargissant sa base de financement.

31. Plusieurs orateurs ont salué le rôle joué par ONU-Femmes pour ce qui est de favoriser la prise en compte de la dimension hommes-femmes dans le cadre de développement pour l'après-2015, et de promouvoir l'objectif distinct de l'égalité des sexes et l'inscription d'une composante spécifique d'égalité des sexes dans les autres objectifs. Certaines délégations ont évoqué les futures rencontres intergouvernementales, notamment les négociations sur le programme de développement pour l'après-2015 et l'examen de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, 20 ans après leur adoption, ainsi que les occasions de renforcer et d'institutionnaliser les programmes concernant les droits des femmes. On a souligné qu'ONU-Femmes était appelée à jouer un rôle essentiel pour s'assurer que des progrès seront accomplis lors des sessions futures de la Commission de la condition de la femme et de la Commission sur la population et le développement et à l'issue de l'examen de la Conférence internationale sur la population et le développement qui doit se tenir en septembre 2014.

IV. Réunions d'information informelles

A. Activités opérationnelles dans les pays

32. La séance d'information a été levée après qu'une délégation eut présenté une motion d'ordre. Le Secrétaire du Conseil d'administration a annoncé que la réunion d'information aurait lieu à une autre date et serait tenue à titre officieux.

B. Stratégie d'intervention humanitaire

33. Le Directeur de la Division des programmes a présenté la stratégie d'intervention humanitaire. Il a affirmé qu'il importait de nouer des alliances avec les institutions nationales et régionales, la société civile, les partenaires du système des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires pour veiller à la transparence, au renforcement de la coordination et à la cohérence des efforts faits pour répondre aux besoins des femmes et des filles dans le contexte de l'action humanitaire. Ce type d'action englobe la préparation en prévision d'une catastrophe et la réduction des risques, l'intervention humanitaire et le relèvement rapide. Les États Membres ont été invités à partager leurs observations, qui seront prises en compte pour finaliser la stratégie.

34. Plusieurs délégations ont demandé des renseignements sur la manière dont l'action humanitaire serait prise en compte dans le budget intégré et comment ONU-Femmes coordonnerait efficacement les interventions menées par les organismes des Nations Unies pour lutter contre le sexisme dans le cadre des opérations humanitaires. L'Entité a été invitée à s'intéresser davantage à des catastrophes irréversibles telles que la montée du niveau des mers et l'acidification de l'océan.

C. Débat sur l'harmonisation des cycles d'établissement des rapports

35. ONU-Femmes a sollicité l'avis du Conseil d'administration quant à la possibilité de présenter un rapport unique, regroupant le rapport sur les activités opérationnelles et le rapport annuel sur la mise en œuvre du plan stratégique, à sa session annuelle qui se tiendra en juin 2014. Tous les intervenants se sont prononcés en faveur de l'harmonisation des cycles d'établissement des rapports et sont convenus de manière générale des avantages que présenterait un rapport unique. Une délégation a recommandé que le Conseil d'administration adopte une décision officielle sur la question. Le secrétariat a approuvé cette idée et la décision est présentée à l'annexe II du présent rapport.

V. Questions diverses

36. Le Vice-Président du Conseil du personnel (PNUD/FNUAP/UNOPS/ONU-Femmes) est pour la première fois intervenu officiellement devant le Conseil d'administration et a présenté les quatre représentants du personnel d'ONU-Femmes nouvellement élus. Il a remercié la Directrice de l'Entité de s'être prononcée en faveur d'une représentation du personnel et de l'instauration d'un dialogue entre le personnel et l'administration, ainsi que le Président et les membres du Conseil d'avoir institutionnalisé ce dialogue, en se disant confiant que cela marquait le début d'un partenariat efficace et productif.

37. Les travaux de la première session ordinaire de 2014 ont pris fin après que le Président du Conseil et la Sous-Secrétaire générale chargée de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et des partenariats stratégiques et Directrice exécutive adjointe (au nom de la Directrice de l'Entité) ont prononcé leurs déclarations finales.

Annexe I

Projets d'ordre du jour et de plan de travail provisoires de la session annuelle (17-19 juin 2014)

Ordre du jour provisoire

1. Questions d'organisation.
2. Plan stratégique.
3. Évaluation.
4. Réunion d'annonces de contributions.
5. Questions relatives à l'audit.
6. Visite sur le terrain.
7. Questions diverses.

Plan de travail provisoire

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Question</i>
Mardi 17 juin	10 heures-11 h 30		Ouverture de la session <ul style="list-style-type: none"> • Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Élection de la Vice-Présidente (États d'Afrique) • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session annuelle de 2014 • Adoption du rapport sur les travaux de la première session ordinaire de 2014 (UNW/2014/1)
	11 h 30-13 heures	2	Plan stratégique <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive sur les progrès réalisés en 2013 dans la mise en œuvre du plan stratégique 2011/2013
	15 heures-18 heures	2	Plan stratégique (<i>suite</i>) <i>Présentation des projets de décision</i>
Mercredi 18 juin	10 heures-11 h 30	3	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Question</i>
			<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'évaluation institutionnelle 2014-2017 • Évaluation conjointe de programmes communs relatifs à l'égalité des sexes dans le système des Nations Unies • Réponse commune de l'administration à l'évaluation conjointe
	11 h 30-13 heures	4	Réunion d'annonce de contributions
	13 h 20-14 h 30		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
	15 heures-16 heures		Réunion d'information spéciale sur les activités opérationnelles d'ONU-Femmes
	16 heures-18 heures		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
Jeudi 19 juin	10 heures-11 heures	5	Questions relatives à l'audit <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les activités d'audit interne et d'investigation pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 • Rapport du Comité consultatif pour les questions d'audit
	11 heures-13 heures	6	Visite conjointe sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la visite conjointe des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, d'ONU-Femmes et du Programme alimentaire mondial à Panama et à El Salvador, du 23 mars au 1^{er} avril 2014
		7	Questions diverses <i>Adoption de projets de décision</i>
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la deuxième session ordinaire de 2014 Clôture de la session <ul style="list-style-type: none"> • Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive

Annexe II

Décision adoptée à la première session ordinaire de 2014

2014/1

Harmonisation des cycles d'établissement des rapports

Le Conseil d'administration

Rappelle les résolutions [64/289](#) et [67/226](#) de l'Assemblée générale et, comme suite à la résolution 2013/5 du Conseil économique et social, prie ONU-Femmes de regrouper le rapport sur les activités opérationnelles et le rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique en un rapport unique qui sera présenté à ses sessions annuelles, à partir de 2014.

20 janvier 2014
